

---

# 75<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Item 135

## **La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité**

The responsibility to protect and the prevention of genocide, war crimes,  
ethnic cleansing and crimes against humanity

New York, le 17 mai 2021

Déclaration prononcée par H.E. Mme Pascale Baeriswyl, Représentante Permanente

---

Monsieur le Président,

En 2018, le Secrétaire général disait : « En cette période marquée par des défis extrêmes, nous ne devons pas abandonner la responsabilité de protéger ou la maintenir dans une sorte de vie artificielle, articulée clairement en de belles paroles mais violée à répétition dans la pratique ». Ses mots ne pourraient pas être plus vrais aujourd'hui. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et d'une résurgence de violences, l'impact sur les conflits et les droits de l'homme ne fait que souligner l'importance de la responsabilité de protéger des Etats membres.

La Suisse se réjouit que cet important débat sur la responsabilité de protéger soit à l'agenda de la 75<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale. Nous remercions le Secrétaire général pour le rapport sur les efforts en cours pour mettre en œuvre la responsabilité de protéger. La Suisse exprime son plein soutien à l'adoption de la résolution qui vise à institutionnaliser la responsabilité de protéger au sein du system onusien.

Permettez-moi de mettre en exergue les quatre éléments suivants:

Premièrement, la Suisse réaffirme l'importance du Bureau des Nations Unies pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger et de ses Conseillères spéciales. Le Bureau accomplit avec des ressources limitées un travail remarquable, en vue d'avancer la conceptualisation et la mise en œuvre de la responsabilité de protéger, un mandat complexe parsemé de défis. La Suisse apprécie la collaboration de longue date avec le Bureau, y compris la préparation commune de la quatrième conférence internationale de l'Action globale contre les atrocités de masse. L'édition de novembre sera consacrée à la prévention de l'incitation à la haine et à la discrimination. La Suisse se réjouit d'échanger dans ce cadre sur les expériences acquises par le Bureau dans la lutte contre les discours de haine, notamment en collaboration avec les équipes de pays de l'ONU en Asie et en Afrique.

Deuxièmement, la Suisse réitère son appel à faire pleinement usage du potentiel préventif du Conseil de sécurité pour passer de l'alerte précoce à l'action précoce. En tant que coordinatrice du groupe d'ACT pour la responsabilité, la cohérence et la transparence du Conseil, la Suisse invite tous les Etats membres à souscrire à notre Code de Conduite. Celui-ci demande aux Etats membres du Conseil, élus ou non, de ne pas voter contre une résolution qui vise à prévenir ou mettre un terme à des atrocités de masse.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

Troisièmement, pour renforcer la résilience nationale, il faut traiter les causes profondes des conflits et des atrocités qui en découlent ainsi que mettre en place des garanties de non-répétition. Dans ce sens, la Suisse appelle à assurer la mise en œuvre des conclusions du rapport conjoint de 2018 sur la justice transitionnelle élaboré avec le Rapporteur Spécial pour la promotion de la vérité, justice, réparations et garanties de non-répétition. La prévention des atrocités implique en effet de relier davantage Genève et New York. En tant que co-présidente du caucus pour les droits de l'homme et la prévention des conflits, la Suisse salue donc la collaboration entre le Bureau et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, le Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes, pour renforcer la résilience des États face aux atrocités. À ce titre, la Suisse souhaite aussi souligner le rôle et contribution fondamentale de la société civile : les femmes, les jeunes, ainsi que les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme contribuent à prévenir les atrocités en identifiant et surveillant les risques et les alertes précoces.

Finalement, la Suisse s'investit constamment pour le respect du droit international humanitaire et dans la lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves. Les États parties au Statut de Rome ont adopté un amendement proposé par la Suisse, visant à étendre aux conflits armés internes la compétence de la Cour pénale internationale à l'égard du crime de guerre consistant à affamer des populations civiles. La Suisse appelle tous les États parties à ratifier cet amendement. Ce crime est particulièrement pertinent dans les conflits armés contemporains. Chaque ratification contribue de manière concrète à prévenir les atrocités et à la mise en œuvre de la responsabilité de protéger.

Je vous remercie.

---

*Unofficial Translation*

Mr President,

In 2018, the Secretary-General said: "In this time of extreme challenges, we must not abandon the responsibility to protect or leave it in a state of suspended animation, finely articulated in words but breached time and again in practice". His words could not be truer today. In the context of the COVID-19 pandemic and a resurgence of violence, the impact on conflict and human rights only underscores the importance of Member States' responsibility to protect.

Switzerland welcomes the inclusion of this important debate on the responsibility to protect on the agenda of the 75<sup>th</sup> session of the General Assembly. We thank the Secretary-General for the report on the ongoing efforts to implement the responsibility to protect. Switzerland expresses its full support for the adoption of the resolution that aims to institutionalise the responsibility to protect within the UN system.

Allow me to highlight the following four elements:

Firstly, Switzerland reaffirms the importance of the UN Office on Genocide Prevention and the Responsibility to Protect, as well as its Special Advisers. The Office is doing remarkable work with limited resources to advance the conceptualisation and implementation of the responsibility to protect, a challenging mandate. Switzerland appreciates the long-standing collaboration with the Office, including the joint preparation of the fourth international conference of the Global Action against Mass Atrocity Crimes. The November edition will be dedicated to the prevention of incitement to hatred and discrimination. Switzerland looks forward to exchanging on the experiences of the Office in the fight against hate speech, notably in collaboration with UN Country Teams in Asia and Africa.

Secondly, Switzerland reiterates its call to make full use of the prevention potential of the Security Council to move from early warning to early action. As coordinator of the ACT Group on Accountability, Coherence and Transparency in the Council, Switzerland calls on all Member States to commit to our Code of Conduct. This code calls on Council members, elected and permanent, not to vote against a resolution that seeks to prevent or end mass atrocities.

Thirdly, in order to build national resilience, we must tackle the root causes of conflicts and related atrocities, as well as put guarantees of non-recurrence in place. In this sense, Switzerland calls for ensuring the implementation of the conclusions of the 2018 joint report on transitional justice elaborated with the Special Rapporteur for the promotion of truth, justice, reparations and guarantees of non-repetition. Preventing atrocities means further interlinking Geneva and New York. As co-chair of the Human Rights and Conflict Prevention Caucus, Switzerland therefore welcomes the collaboration between the Office and the Office of the High Commissioner for Human Rights, the Human Rights Council and its mechanisms, in order to strengthen the resilience of States in the face of atrocities. In this regard, Switzerland would also like to underline the fundamental role and contribution of civil society: women, youth and human rights defenders contribute to the prevention of atrocities by identifying and monitoring risks and early warnings.

Finally, Switzerland is consistently committed to the respect of international humanitarian law and to the fight against impunity for the most serious crimes. The States Parties to the Rome Statute have adopted an amendment proposed by Switzerland to expand the jurisdiction of the International Criminal Court over the war crime of starving civilians to internal armed conflicts. Switzerland calls on all States Parties to ratify this amendment. This crime is particularly relevant in contemporary armed conflicts. Each ratification contributes in a concrete way to the prevention of atrocities and to the implementation of the responsibility to protect.

I thank you.